

A la recherche du travail perdu. Partie 4, Pour une nouvelle économie du temps

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **33 (1996)**

Heft 1280

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1025635>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Pour une nouvelle économie du temps

Diverses expériences sont tentées, diverses propositions sont avancées, tant par les milieux économiques que syndicaux ou

universitaires, pour tenter de remédier au «travail perdu».

Cette rubrique tente d'en faire l'écho.

LA CONCURRENCE INTERNATIONALE contraint les entreprises à rationaliser leur processus de production. Mais ces gains de productivité aggravent le chômage, mettent en péril la sécurité sociale et minent les fondements mêmes de nos sociétés. Pour Hans Ruh, professeur d'éthique sociale à Zurich, il est temps de concevoir des modèles alternatifs.

Le plein emploi, tel que nous l'avons connu ces dernières décennies, est probablement terminé: le temps nécessaire à la production des biens marchands ne cesse de diminuer et la relance par une croissance quantitative n'est ni possible ni souhaitable. Pourtant cette économie rationalisée et compétitive ne répond de loin pas à tous les besoins humains. Comment faire pour que soient fournies ces prestations sociales, environnementales, humaines pourtant indispensables ?

Une allocation pour tous

Pour Hans Ruh, il s'agit d'imaginer une nouvelle économie du temps qui

Temps de vie, temps de travail

EN RUPTURE AVEC le dualisme travail/loisirs, Hans Ruh propose un modèle du temps des activités humaines plus diversifié:

- Les loisirs: vacances et temps libre pour le repos.
- Le travail rémunéré: en règle générale, 20 heures par semaine.
- Le travail personnel: celui que l'on accomplit pour soi – ménage, soins, culture, formation, réparations, construction... – et qui est créateur de sens et d'autonomie.
- Le travail social obligatoire.
- Le travail social bénévole.
- Le temps pour soi: temps qu'on accorde à son corps et à son âme.
- Le temps de la reproduction: toutes les activités consacrées à la nouvelle génération.

valorise les activités porteuses de sens. D'où l'idée d'un revenu de base alloué à chaque personne, sans contre-prestation. Une allocation qui, dans les conditions actuelles, devrait se monter à 1 500 francs par mois. L'éthicien zurichois attribue deux fonctions principales à ce revenu de base: tout d'abord rompre avec une dynamique perverse qui voit augmenter le nombre des chômeurs et des personnes dont le salaire ne permet pas de vivre correctement; ensuite encourager un mode de vie plus modeste et écologique: par exemple une famille de paysans pourrait sans problème se vouer à l'agriculture biologique grâce à l'allocation de 3 000 francs versée aux conjoints

Un service social obligatoire

Par ailleurs Hans Ruh préconise un service social obligatoire de trois ans: une année à l'âge de 20 ans, une année sous forme de périodes plus brèves au cours de la vie active et une année juste avant ou après la retraite. Ce service, en libérant des places de travail, contribuerait à la lutte contre le chômage. Il faciliterait également la socialisation des jeunes et, de manière plus générale, renforcerait les liens sociaux. Les activités accomplies dans le cadre de ce service? Des services de nature environnementale, humaine et sociale, intensifs en travail et donc coûteux, et pour cette raison trop peu présents voire inexistant sur le marché.

Projets des communes

Ce deuxième marché du travail, créé par le service social obligatoire, Hans Ruh le conçoit comme un marché fonctionnant sur la base de projets et piloté prioritairement par les communes. Ces dernières encouragent et

Sur le thème du chômage et de l'aménagement du temps de travail, DP a publié un numéro spécial, *Les temps du travail*, disponible auprès de la rédaction au prix de 5 francs.

mettent au concours des projets qu'elles financent conjointement avec des entreprises et des associations privées. Ce deuxième marché est indispensable parce que le premier ne fournit pas suffisamment d'emplois et n'offre pas toutes les prestations indispensables à la société. De plus, parce qu'il implique un autre rapport au travail et des relations sociales moins conflictuelles, il devrait permettre d'abaisser sensiblement les coûts sociaux et économiques fixes: santé, environnement, sécurité. *jd*

Hans Ruh, «Die Zukunft gestalten: Zeit für neue Zeitökonomie», *Basler Zeitung*, 4 octobre 1996

PARTENAIRES

La Cardinal et les chemins de fer

L'ESPRIT D'ENTREPRISE souffle sur les régies fédérales. On le savait pour les PTT, on en a aujourd'hui confirmation pour les CFF. Pour preuve, ce... on pourrait presque dire tract, dans les présentoirs publicitaires de la gare: «Venez soutenir Cardinal – tous à Rheinfelden le samedi 30.11.96».

Suivent les horaires de deux trains spéciaux au départ de Lausanne. Et, en bas de page, le prix, tout aussi spécial, qui ne vous permettrait même pas, en temps normal, d'aller boire une bière à Romont depuis Lausanne: 10 modestes francs. Certes, la présentation est encore du style vieillot – sur feuille jaune des voyages organisés CFF avec «animation surprise à midi et musique dans le train au retour» – mais l'invitation est claire et le logo des CFF bien placé, en haut à droite.

Au fond, les baisses de salaire aux CFF rapporteront peut-être plus que prévu à la régie: aux économies escomptées viendront s'ajouter les bénéfices des trains spéciaux organisés pour aller protester à Berne. Où l'on voit qu'il n'est pas nécessaire d'être libéralisé pour être entreprenant. *pi*